

J'installe mon tableau électrique

17/11/2005

1/2

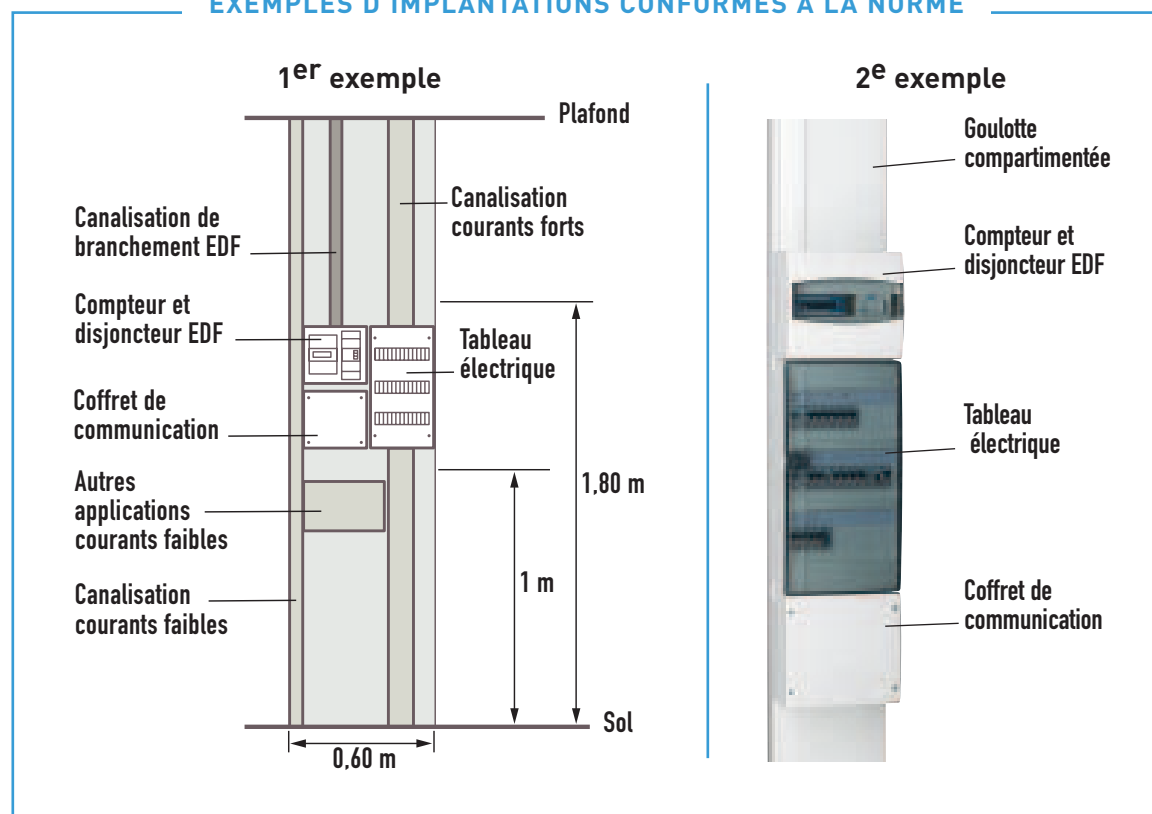


> OÙ INSTALLER MON TABLEAU ?

Lors d'une nouvelle installation, votre tableau doit être installé dans la "gaine technique logement". Il s'agit d'un volume de 600 x 200 mm, du sol au plafond, strictement réservé aux courants électriques (tableau d'abonné, téléphone, alarmes, communications, TV...), à l'intérieur du logement ou dans un local annexe (garage, par exemple) directement accessible. Les commandes des appareils devront se trouver à une hauteur comprise entre 1 m et 1,80 m du sol.

En rénovation, lorsque la règle ci-dessus est irréalisable, il faut toutefois éviter d'installer le tableau dans un endroit humide ou à proximité de tuyaux d'eau et de gaz.

EXEMPLES D'IMPLANTATIONS CONFORMES À LA NORME

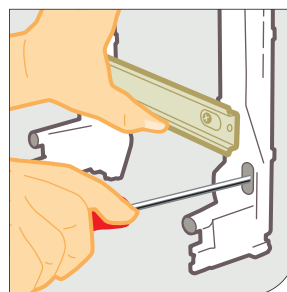


J'installe mon tableau électrique (suite)

2/2

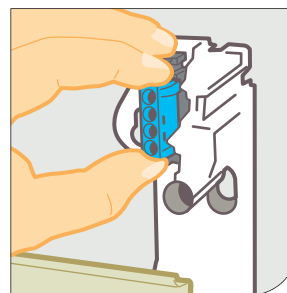
1 > JE FIXE MON TABLEAU

Démontez le capot.
Fixez la base du tableau.



2 > J'INSTALLE LES BORNERS

Installez éventuellement
des borniers supplémentaires.



3 > JE RACCORDE LA TERRE

Raccordez le fil de terre
sur le bornier de terre.

